

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

- **permis d'urbanisme**
- ~~— permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~— permis d'urbanisation~~
- ~~— modification du permis d'urbanisation~~
- ~~— certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est la **S.P.I.**

demeurant / dont les bureaux se trouvant **Rue du Vertbois, 11 à 4000 LIEGE**

Le bien concerné est situé à **Waremme, Chaussée Romaine.**

Le projet consiste en **l'extension du parc d'activités économiques de Waremme Long Réa (Phase 2 et 3) - création d'une voirie communale** et présente les caractéristiques suivantes : Ce projet implique la construction **d'une nouvelle voirie communale** et l'application du décret voirie (enquête publique réalisée conformément aux modalités prévues aux articles D.VIII. 7 et suivants du CODT, conformément à l'article D.IV.41, alinéa 4 du même Code).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **Ville de Waremme – Service de l'Urbanisme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME,**

- les jours ouvrables de 09 h à 12 h et de 13 h à 15 h (durant les mois de juillet et août) et les jours ouvrables de 9 h à 12 h et les mercredis de 9h à 12h et de 14 h à 16 h sur rendez-vous (à partir du mois de septembre).
- les samedis 26/08/2023 et 02/09/2023 de 10 h à 12 h sur rendez-vous (celui-ci doit être pris 24 heures à l'avance auprès de Mr Alain HOSTE au 019/67.99.28 ou par mail alain.hoste@waremme.be).

L'enquête publique est ouverte le **19/07/2023** et clôturée le **15/09/2023**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :


- par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : **Ville de Waremme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.**
- par courriel électronique, à l'adresse suivante : alain.hoste@waremme.be
- par remise auprès du Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête publique.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **15/09/2023** à 15 h au Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremme.

Par le Collège,

Le Directeur général ff,


Vivian PIRON



Le Bourgmestre,


Jacques CHABOT